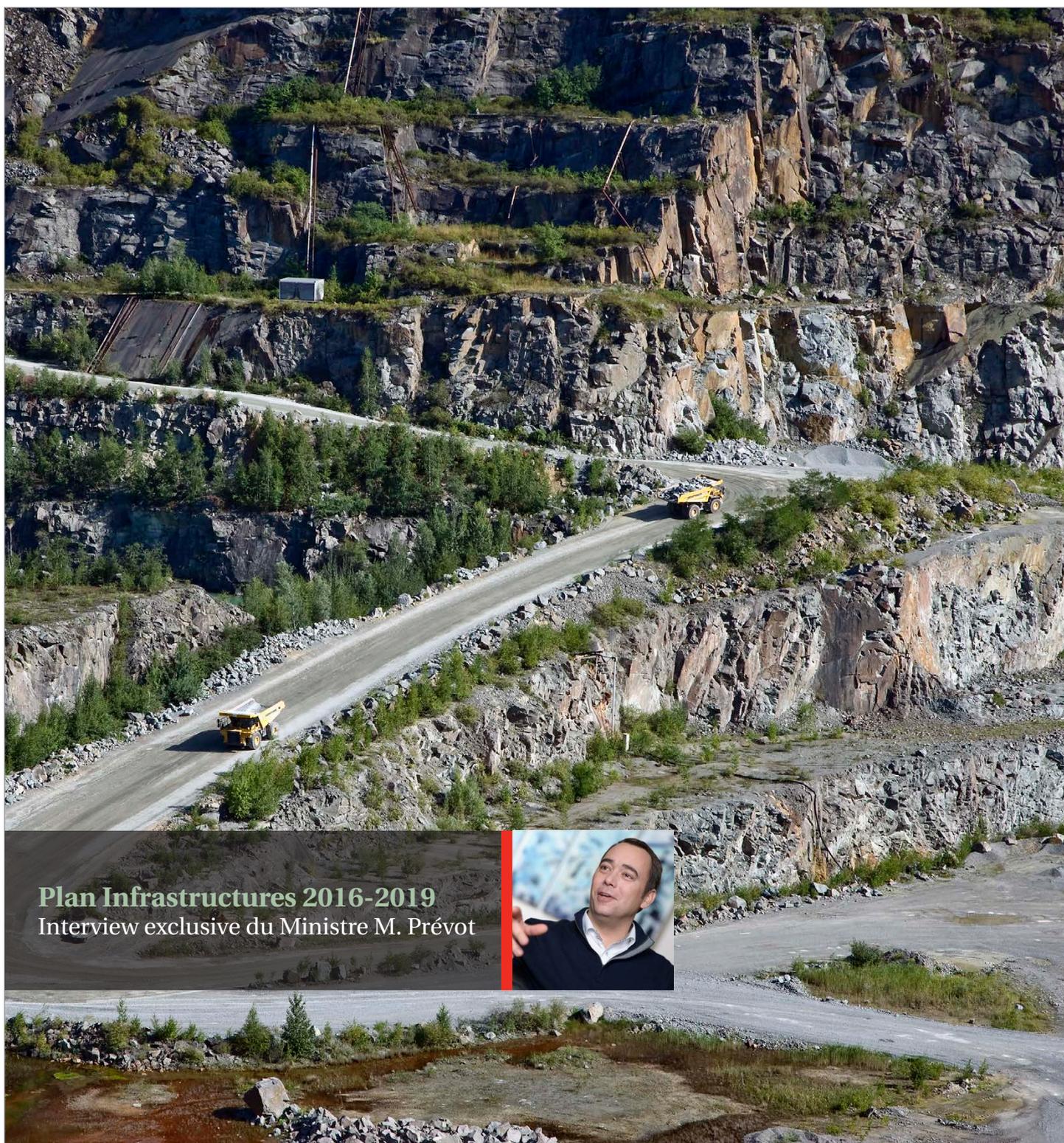


JUIN 2016 / 13

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



Plan Infrastructures 2016-2019
Interview exclusive du Ministre M. Prévot



▶ SOMMAIRE

**3**

▶ EDITORIAL

**4**

▶ ACTUALITÉS

Interview de Maxime Prévot, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

**6**

▶ ACTUALITÉS

Salon des Mandataires locaux 2016

**7**

▶ ACTUALITÉS

Visite de l'A11 du 27/04/2016

**8**

▶ ACTUALITÉS

Assemblée Générale Fedieux 2016

**9**

▶ ACTUALITÉS

Journée RH Fedieux

**10**

▶ ACTUALITÉS

Pierre locale : une identification pour l'utilisateur

11

▶ NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES/MÉTIERS

La Fédération a le plaisir de compter 3 nouvelles entreprises parmi ses membres !

**12**

▶ ENVIRONNEMENT

Life In Quarries :
Etat d'avancement du projet

14

▶ ECONOMIQUE

La FEB a réuni autour de la table ses différentes fédérations sectorielles

16

▶ SÉCURITÉ

Le nouveau Service Réglementation et Sécurité en visite en carrière

**18**

▶ TECHNIQUE

Le Centre Terre & Pierre (CTP) fête ses 20 ans et inaugure sa nouvelle plateforme

19

▶ LA VIE DES SECTIONS

Une nouvelle brochure sur les mortiers à la chaux est disponible !

**20**

▶ SOCIAL

Elections sociales 2016 :
on prend les mêmes... ?

21

▶ AGENDA

► EDITORIAL

Chers membres, chers amis, chers lecteurs,

Ce nouveau numéro de QuadrariaMag vous permettra de découvrir l'actualité particulièrement riche du secteur lors du premier semestre 2016.

Il est aussi l'occasion de faire le point sur l'avancement du projet Life In Quarries qui a démarré en octobre de l'année passée et engrange maintenant ses premiers résultats.

Comme vous le savez, concilier biodiversité et activité extractive est au cœur des préoccupations du secteur depuis plusieurs années.

La Charte « Carrières et biodiversité » conclue entre Fediex et la Région Wallonne en 2012 (et prolongée l'année passée jusqu'en 2020) a démontré la sensibilité du secteur à cette problématique. Ainsi, plus des $\frac{3}{4}$ des sites de Fediex disposent d'une personne ayant suivi la formation sur la biodiversité en carrière organisée dans le cadre de la Charte et accueillie par l'Université de Liège – Département Agro-Bio-Tech de Gembloux.

Le projet Life In Quarries, mené par Fediex en partenariat avec la Région Wallonne, l'Université de Liège, Natagora et les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut, nous fournit maintenant les moyens d'aller encore plus loin. Ce projet, que nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter lors de son démarrage en octobre 2015, produit maintenant ses premiers effets.

Ce sont ainsi pas moins de 14 carrières – deux de plus qu'initialement prévues – qui sont passées au peigne fin par des experts dépêchés par nos partenaires. Les inventaires biologiques qui en découlent permettront d'identifier les actions prioritaires de développement de la biodiversité pour les années 2017 et 2018. Certaines de ces actions sont déjà mises en œuvre : aménagement de mares temporaires et rafraîchissement de falaises à hirondelles de rivage notamment.

De nombreuses autres carrières se sont d'ores et déjà portées candidates pour intégrer le projet dans une deuxième phase.

L'engouement autour du projet est grandissant, tant au sein du secteur, qu'auprès de nos partenaires belges et étrangers. J'en veux pour preuve le succès du workshop initial du projet organisé le 4 mai à Bruxelles.

Le projet part donc sur d'excellentes bases pour démontrer qu'il est possible de trouver des solutions techniques mais aussi administratives et légales pour concilier activité d'extraction et développement de la biodiversité.

A l'aube de votre départ en vacances, je vous invite à imprimer ce nouveau numéro de QuadrariaMag et à le glisser dans votre valise afin d'en profiter pleinement. Toute l'équipe de Fediex se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été!

Benoit LUSSIS

Conseiller Environnement FEDIEX



© Emmanuel Crocy

Photo page de couverture : Sagrex - Carrière de Quenast

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Michel CALOZET, FEDIEX – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Comité de rédaction : Michel CALOZET, Myriam DE MARREZ, Michel EVRARD, Régis LORANT, Benoit LUSSIS, Hélène VANDEN HAUTE

Interview du Ministre M. Prévot : Bénédicte ROBERT, Pepscommunication

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

► ACTUALITÉS

Plan Infrastructures 2016-2019 – Vice-Président du Gouvernement publics, de la Santé, de l'Action

Le Plan Infrastructures est le fruit d'un long travail réalisé en collaboration avec divers intervenants. Etait-ce une volonté de travailler avec des acteurs tant privés que publics ?

Différents acteurs ont effectivement participé à l'élaboration de ce Plan Infrastructures 2016-2019 :

- la DGO1 (Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments)
- la DGO2 (Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques)
- la SOFICO (Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures).

Ceux-ci ont analysé, des mois durant, des milliers de besoins routiers et fluviaux et proposé une sélection des priorités selon une méthode de travail qu'il convient de saluer.

Par ailleurs, le Cabinet d'Audit et de Conseil PricewaterhouseCoopers s'était vu confier une mission via marché public en vue d'obtenir une vision socio-économique indépendante, participant à la définition des grandes lignes du Plan Infrastructures et contribuant ainsi à son élaboration. Cette étude a permis de mettre en exergue les grands enjeux wallons et les gains socio-économiques liés à l'entretien des réseaux et à leurs développements stratégiques.

Quels sont les objectifs qui vous ont guidés dans la conception de ce plan ? Quel plus pour la Wallonie ?

Le constat n'est plus à faire : notre réseau routier nécessite d'importants travaux de réfection, de sécurisation et – dans une



moindre mesure – d'extension pour répondre plus adéquatement aux exigences sans cesse croissantes, et pleinement légitimes au demeurant, d'un réseau performant sur les plans de la sécurité, de la mobilité et de la compétitivité.

Ce plan totalement inédit de modernisation des infrastructures routières et fluviales, doté de moyens inégalés, à savoir 640 millions d'euros, en complément des autres programmes, va permettre de favoriser le développement socio-économique de la Wallonie et, partant, doper la création d'emplois.

D'autres avant vous avaient déjà réalisé ce genre de travail, je pense au Plan route 2010-2015. En quoi ce plan-ci est-il différent des autres ?

C'est vrai qu'il n'est pas inédit de lancer, en Wallonie ou ailleurs, un plan visant à réhabiliter et moderniser les réseaux de transport. Mais il est évident que c'est la première fois, dans notre région, que tant

*Plus que jamais,
avec ce Plan
Infrastructures
2016-2019, le
Gouvernement
wallon a de
l'ambition
pour sa région !*



d'acteurs, privés comme publics, sont appelés à être rassemblés autour d'un projet à si haute valeur ajoutée, du point de vue stratégique et qualitatif.

Vous vous donnez 3 ans pour réaliser un projet véritablement ambitieux et nécessaire pour la Wallonie. N'est-ce pas un peu court ?

Interview de Maxime Prévot, wallon et Ministre des Travaux sociale et du Patrimoine



La programmation du Plan Infrastructures est prévue sur la période 2016-2019. Et chaque dossier de ce plan d'investissement va entraîner une charge de travail supplémentaire.

Dès lors, bien conscient de cette surcharge de travail, le Gouvernement wallon a approuvé le principe de l'externalisation d'une partie des missions du Service public de Wallonie et de la SOFICO dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Infrastructures 2016-2019.

A cet égard, un montant total de 10 millions d'euros a été prévu pour ce marché d'externalisation qui permettra un gain de travail conséquent à la DGO1.

Avez-vous déjà priorisé certains chantiers ou certaines régions ? Si oui, quels sont-ils ?

L'Administration, en collaboration avec la SOFICO, a planifié l'ensemble des dossiers sur cette période 2016-2019. La programmation s'est faite selon les états d'avancement des dossiers ainsi que l'interaction des chantiers. Ils débiteront courant 2016.

Est-il possible aujourd'hui d'estimer le nombre d'emplois que ce type de plan va pouvoir générer ? Concrètement, de quels secteurs d'activités vont-ils relever ?

Selon le Cabinet d'Audit et de Conseil PricewaterhouseCoopers, globalement et en moyenne tenant compte d'hypothèses, un investissement dans le cadre du Plan Infrastructures 2016-2019 de 640 millions d'euros générera la création d'environ 7.000 emplois totaux exprimés en équivalent temps plein. Toujours selon leur étude, un large panel d'emplois est concerné dont les principaux sont : le génie civil, l'industrie, le transport, le commerce, les services administratifs, etc.

Sachant que pour un kilomètre de route ou d'autoroute, 20.000 à 30.000 tonnes de granulats sont nécessaires, on peut imaginer que les besoins en granulats seront importants. Comptez-vous mettre en place une collaboration avec le secteur ?

Je suis bien évidemment à l'écoute de chaque intervenant dans le domaine de la construction. Mon Administration entretient déjà des échanges avec le secteur carrier.

J'avais d'ailleurs reçu les représentants de FEDIEX en début de cette législature afin d'échanger sur le secteur carrier. Le Plan Infrastructures répond d'ailleurs favorablement à certaines de leurs recommandations.

Considérez-vous la mise en œuvre de ce plan comme une opportunité pour le secteur carrier ?

Cela est un fait certain. Sachant que le Plan Infrastructures 2016-2019 va permettre la réalisation de plus de chantiers que les périodes précédentes, le secteur carrier devrait effectivement voir ses commandes augmenter en proportion.

Le Plan Infrastructure consacre 75 millions d'euros aux voies hydrauliques. Le principe de la taxe kilométrique a été adopté. La politique du Gouvernement wallon est clairement de diminuer le trafic routier. Certaines mesures sont-elles prises pour aider le secteur ?

Dans un premier temps, le Gouvernement wallon a prévu des mesures d'accompagnement pour le secteur. Toutefois, tant pour des aspects de mobilité, de sécurité et de dégradations de voiries, je tiens à réaffirmer qu'il y a un intérêt non négligeable à favoriser le transport par les voies hydrauliques et ferroviaires, quand cela est possible.



► ACTUALITÉS

Salon des Mandataires locaux 2016

Les 18 et 19 février 2016, Fediex était présente pour la 2^{ème} année consécutive au Salon des Mandataires locaux au WEX de Marche-en-Famenne, qui a accueilli pas moins de 13.380 visiteurs !

Cette 11^{ème} édition a pu compter sur un nombre croissant de 355 exposants et une organisation bien rodée pour favoriser de très nombreux contacts. Toutes les administrations wallonnes, les membres de Cabinets ministériels, et une grande partie des entreprises partenaires des pouvoirs publics étaient présents pour répondre aux nombreuses interrogations des mandataires locaux.

En 2015, Fediex prenait part pour la première fois à ce Salon. C'est fort de cette expérience enrichissante que Fediex a décidé de renouveler sa participation cette année encore.

Les communes sont les premières interlocutrices des carrières, mais également les premières utilisatrices des produits issus de l'activité extractive notamment pour les travaux de voirie, de bâtiment et d'aménagement. Ce Salon est de toute évidence une plate-forme incontournable de rencontre des pouvoirs locaux.



► ACTUALITÉS

Visite de l'A11 du 27/04/2016

Depuis 2014, les commissions technique et économique de Fedieux organisent une réunion annuelle commune, couplée à une visite de site. Les deux visites précédentes s'étaient portées sur des sites de productions de granulats manufacturés (ArcelorMittal Zelzate) et de granulats recyclés (Valorem Mont-Saint-Guibert). Cette année, les membres de Fedieux ont porté leur préférence sur un chantier routier de grande ampleur, à savoir la construction de l'autoroute A11.

Ce 27 avril, nos membres ont été accueillis à Westkapelle par Marc Jonckheere, General Manager AC Materials chez Aclagro, et par ailleurs Président de FedBéton, la Fédération belge du béton prêt à l'emploi.

Suite à la croissance que connaît le port de Zeebrugge, la liaison entre la N31 et la N49 n'est plus idéale pour permettre au trafic lourd de rejoindre le port. La nouvelle liaison A11 permettra une meilleure connexion, tout en scindant le trafic industriel du trafic local, ce qui augmentera également la sécurité des usagers des différentes voiries.

Mais outre cette vocation, la nouvelle route aura également une dimension touristique, permettant de rejoindre plus facilement la partie orientale de la côte belge au départ de Gand.

Le projet (décrit en détails sur <http://www.a11verbindt.be>) comporte plusieurs échangeurs, tunnels et viaducs, le tout sans oublier d'intégrer le trafic cycliste et des écoducs.

Après une présentation du projet et des différentes phases de mise en œuvre, nos membres se sont rendus sur site, notamment sur un viaduc en construction, ce qui leur a permis de se rendre compte en hauteur de l'ampleur de ce chantier routier.



La nouvelle liaison A11 permettra de rejoindre plus facilement la partie orientale de la côte belge au départ de Gand.

► ACTUALITÉS

Assemblée Générale Fediex 2016

Le 22 avril dernier, Fediex a tenu son Assemblée Générale Ordinaire au Quartier Latin à Marche-Famenne, en présence du Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, M. René Collin.

Après la réunion des sociétaires qui s'est déroulée en matinée, pas moins de 85 personnes ont assisté à l'apéritif et au déjeuner. Monsieur René Collin, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, a fait l'honneur de sa présence. Son discours a mis en évidence les efforts

de l'industrie extractive belge en faveur de la biodiversité ainsi que le fait que l'activité d'extraction n'est a priori pas interdite au sein de la zone Natura 2000.

A cette occasion, les convives ont été invités à découvrir le projet LIFE in Quarries, grâce à une présentation de posters

de Fediex et de ses partenaires (ULg, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Natagora et le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne). Ce projet, cofinancé par la Commission européenne et la Région wallonne, a pour objectif de développer la biodiversité sur les sites d'extraction en activité.



► ACTUALITÉS

Journée RH Fedieux

Le 25 mars dernier, près de 25 personnes se sont retrouvées au Cercle du Lac à Louvain-la-Neuve pour participer à la séance d'information Ressources Humaines annuelle de Fedieux, axée sur deux grands thèmes d'actualité.

Cette matinée d'information a été présidée par Mme Brigitte DURIAU, Présidente de la CCP Sociale, et a été animée par les trois orateurs suivants :

- Mme Sabine de COCK, Directeur-Adjoint du Département Sociojuridique du GROUP S ;
- M. David ROZENBLUM, Conseiller Affaires Sociales du GROUPEMENT DE LA SIDERURGIE ;
- M. Serge BONMARIAGE, Regio Manager de la Compagnie d'Assurances INTEGRALE.

Ce séminaire réservé aux membres de Fedieux et de Pierres et Marbres a permis aux participants de prendre connaissance :

- du fonctionnement des différents organes de concertation au sein de l'entreprise et des absences syndicales, un sujet venant à point dans le cadre des élections sociales 2016 qui se sont déroulées entre le 9 et le 22.05.2016 et des premières réunions du CE et/ou du CPPT qui auront lieu entre le 23.06.2016 et le 06.07.2016 ;
- de la thématique des fins de carrière, en dressant d'une part le cadre légal et général de l'ensemble des mesures dans le contexte belge actuel, et d'autre part, en examinant le 2^{ème} pilier des pensions sous les trois angles suivants :

- L'harmonisation des statuts ouvriers/employés ;
- La modification de la garantie de rendement LPC ;
- L'accès au capital pension : aspects sociaux et fiscaux.

Les orateurs ont pu apporter un bon nombre d'éclaircissements sur des matières complexes. Le séminaire a été fortement apprécié par les participants pour l'intérêt des sujets et la qualité des exposés.

Cette matinée s'est clôturée en toute convivialité par un lunch offert par Fedieux.



De gauche à droite : D. Rozenblum, B. Duriau, S. de Cock, S. Bonmariage

► ACTUALITÉS

Pierre locale : une identification pour l'utilisateur

« Pierre locale » est une appellation proposée par l'ASBL *Pierres et Marbres de Wallonie*, qui permet au consommateur d'identifier rapidement et facilement les produits issus de l'industrie extractive wallonne, dans la gamme des matériaux pierreux de construction commercialisés. L'appellation apparaîtra sous forme du logo collé ou imprimé sur les emballages des produits agréés et sur les supports de promotion et d'identification de ces produits.

L'ASBL *Pierres et Marbres de Wallonie*, soutenue dans son programme et dans sa démarche par le Ministre Carlo Di Antonio, a présenté en mars dernier l'appellation « **Pierre locale** », dans une campagne globale d'actions destinée à sensibiliser l'utilisateur final aux qualités de produits issus de circuits particulièrement courts et de proximité des pierres naturelles régionales. Des séances de présentation sont organisées à travers la Wallonie pour expliquer le concept et ses applications, et diffuser largement le matériel de promotion de cette campagne. La première d'entre elles a lieu ce **22 juin à la carrière du Tellier des Prés**, la seconde se tiendra le **2 septembre à 14h chez Nelles Frères, Carrières de la Warche** et enfin la dernière sera organisée **courant octobre aux Ardoisières d'Herbeumont**.

LES OBJECTIFS DE L'APPELLATION « PIERRE LOCALE »

- Créer une **image de référence** dans l'esprit de l'utilisateur. Un logo associé ? C'est wallon ! Un visuel clair, facile à identifier, sans équivoque ;
- Valoriser le **savoir-faire** ancestral et contemporain des producteurs et artisans wallons, et susciter de nouvelles vocations ;
- **Différencier** les produits wallons ;
- **Inform**er clairement les utilisateurs sur l'**origine** des produits qu'ils achètent, afin de les orienter correctement dans leurs choix d'achats ;
- Assurer une **visibilité** maximale des produits wallons dans toutes les filières de distribution.

L'association invite tous les producteurs et transformateurs wallons, de toutes les filières de production, à apposer gratuitement le logo « Pierre locale » sur tous leurs produits, destinés à toutes les applications possibles. Un critère primordial doit être respecté : l'origine wallonne du produit, issu d'un gisement exploité sur le territoire de la Wallonie et transformé en Belgique.

Les producteurs et transformateurs wallons qui s'associent à la campagne « **Pierre locale** » bénéficient de nombreux avantages, en récoltant les retombées de cette campagne de promotion. Ils reçoivent gratuitement divers supports de communication, tels que pastilles autocollantes, affiches promotionnelles, brochures et publications. Les coordonnées complètes de tous les détenteurs de ce logo sont dûment référencées sur le site internet de la campagne www.pierrelocale.be !

SÉANCES DE PRÉSENTATION DE L'APPELLATION « PIERRE LOCALE »

- 22 juin 2016 à 14h - carrière du Tellier des Prés
- 2 septembre 2016 à 14h - Nelles Frères - carrière de la Warche
- Octobre 2016 - Ardoisières d'Herbeumont

Le dépôt de cette appellation couplée au logo, en tant que marque collective, est en cours au niveau du BENELUX.

Pour toute information :
francis.tourneur@pierresmarbres.be
 (+32)81 22 76 64



► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES/MÉTIER

La Fédération a le plaisir de compter **3 nouvelles entreprises** parmi ses membres !

Le nombre de sociétés-membres de la Fedieq passe de 50 à 53. Voici une brève présentation de ces nouveaux venus.



PIERRE BLEUE
BELGE

LES CARRIÈRES DE LA PIERRE BLEUE BELGE S.A.

Basée à Soignies, la s.a. « Les Carrières de la Pierre Bleue Belge » est une entreprise familiale spécialisée dans l'extraction, le sciage et le façonnage de la pierre bleue de Belgique. L'entreprise occupe 200 travailleurs sur trois sites (Gauthier & Wincqz, Clypot et Tellier des Prés) et extrait 45.000 m³ de pierre bleue par an.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 20 millions d'Euros (dont 20% à l'exportation), les Carrières de la Pierre Bleue Belge sont parmi les leaders européens de l'exploitation de la roche ornementale.

Depuis plus de 300 ans, la Pierre Bleue Belge fait ses preuves en tant que matériau de construction d'une excellente qualité technique et esthétique, que ce soit pour l'aménagement urbain ou privé (façade, dallage,...). Des références telles que les Galeries Royales Saint Hubert (Bruxelles), la Gare des Guillemins (Liège) et la Cité du Design (Saint-Etienne en France) témoignent de ce savoir-faire séculaire.

Cette entreprise traditionnelle s'adapte aux défis actuels en investissant dans des outils de pointe pour l'extraction et le façonnage de la pierre.

L'ouverture de la carrière du Tellier des Prés en 2008 assure la pérennité de l'entreprise en palliant l'épuisement progressif de la carrière Gauthier & Wincqz. Elle garantit une réserve de gisement pour plus d'un siècle.

Plus d'infos : www.pierrebleuebelge.be



OMYA S.A.

Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché et présent sur le plan mondial dans la distribution de produits chimiques de spécialité. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et la nutrition animale. Créé en Suisse en 1884, le groupe Omya compte aujourd'hui environ 8.000 collaborateurs sur plus de 180 sites industriels, dans plus de 50 pays.

Plus d'infos : www.omya.be

Carrière SETIM SPRL

La carrière SETIM est située à la sortie du petit village de Tontelange, commune d'Attert, le long de la Nationale 4, à la sortie d'Arlon vers Martelange.

Carrière du jurassique inférieur, elle produit des calcaires sableux et sable et grès de Metzert.

La carrière est en activité continue depuis les années 1900.

Les principaux produits commercialisés sont :

- Sable tamisé (Benor)
- Concassés grès-calcaire
- Sable de tranchée
- Marne

Ces produits sont commercialisés en grande partie pour le marché local (entreprises de construction, terrassements, centrales tarmac,...).

Ceux-ci sont également exportés vers la France et le Grand-duché de Luxembourg.

Plus d'infos : Setim.
tontelange@gmail.com
063/22.51.19

► ENVIRONNEMENT

Life In Quarries :

Etat d'avancement du projet

Après quelques mois de fonctionnement, le temps est venu de vous donner des nouvelles du projet LIFE in Quarries. Tous les 6 mois, une lettre d'information (LIFE in Quarries – Newsletter) vous tiendra informés de l'avancement du projet. Pour plus de détails, n'hésitez pas à visiter le tout nouveau site internet (www.lifeinquarries.eu) ou la page facebook du projet !

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE LIFE

Désormais en place pour une durée de 5 ans, l'équipe du projet LIFE regroupe plusieurs personnes issues de différents horizons travaillant au jour le jour sur le projet :

- Alexandre SNEESSENS (Fediex), coordinateur de projet ;
- Maxime SELECK, (ULg – GxABT) coordinateur scientifique en charge de coordonner les acteurs naturalistes impliqués et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des actions de conservations ;
- Laura MAEBE (ULg – GxABT), responsable de l'analyse des services écosystémiques et du suivi de la conscience du secteur au cours du projet ;
- Julien TAYMANS (Natagora) : expert biologiste - spécialiste flore en charge de la coordination de l'équipe Natagora ;
- Eric GRAITSON (Natagora) : expert biologiste - spécialiste Reptiles ;
- Thierry KINET (Natagora) : expert biologiste - spécialiste Amphibiens ;
- Dominique LAFONTAINE (Natagora) : expert biologiste - spécialiste papillons et libellules ;
- Alain de BROYER (Natagora) : expert biologiste - spécialiste Oiseaux ;
- Charlotte MATHELART (PNPE) : expert biologiste en charge des inventaires naturalistes pour le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

A cette équipe, il faut ajouter les membres du personnel des partenaires (chargés no-

tamment de la coordination interne et du suivi administratif) mais aussi, et surtout, des membres du personnel des carrières impliqués dans la réalisation des actions concrètes sur le terrain.

PREMIÈRE PHASE DU PROJET

Cette phase pilote a pour objectif de tester, développer et affiner la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité sur 14 sites carrières en exploitation en Région Wallonne.

A l'heure actuelle, 12 sociétés sont impliquées dans le projet. Depuis des sociétés internationales jusqu'à des petites sociétés familiales, les sites sélectionnés représentent une diversité d'exploitation intéressante selon une répartition géographique équilibrée.

Les premières étapes du projet fut donc de visiter chaque site carrière impliqué dans la première phase du projet afin de :

- Rencontrer les exploitants et le personnel de site pour leur présenter le projet et ses actions concrètes de conservation ;
- Rassembler des informations spécifiques afin d'établir un dossier synthétique de chaque site ;
- Visiter les sites pour préparer les premières interventions du projet sur site.

L'arrivée de cette première période estivale indique le début des actions concrètes sur les sites carrières avec les inventaires biologiques et les tests d'actions de conservation.



CARRIÈRE DES LIMITES



Inventaires naturalistes en cours, avec même un coup de main des carriers pour les plaques à reptiles et amphibiens !

CARRIÈRES DU HAINAUT



ACTIONS SUR LE TERRAIN – INVENTAIRES BIOLOGIQUES

Malgré un printemps pluvieux, les inventaires de la faune et la flore ont déjà permis de confirmer l'intérêt biologique des carrières de la première phase. Parmi les espèces retrouvées citons une population jusqu'alors peu connue de Triton crêté, de nombreux couples de Petits Gravelots, quelque timides Orthetrum et Agrions nains entre deux pluies, une présence attestée de Coronelle lisse et déjà plusieurs espèces d'orchidées retrouvées sur les sites : Orchis pyramidal, Ophrys abeille, Orchis de Fuchs, ... !

ACTIONS SUR LE TERRAIN – ACTIONS TESTS

En parallèle des inventaires, une série de tests de gestion dynamique de la biodiversité en carrières a été mise en place. Dans les 6 carrières tests, plus de 50 mares pionnières ont déjà été créées selon diverses méthodes : canalisation du ruissellement en fond de fosse, creusement sur argile, colmatage de mares par compaction d'argile, surcreusement de dépressions humides, ... Signe encourageant pour la suite, certaines mares ont rapidement été occupées par des pontes de Crapaud calamite.

Le rafraîchissement de stocks de sable a permis l'installation d'une colonie d'une quinzaine de couples d'Hirondelles de rivage aux Carrières les Petons. Dans la continuité d'une longue histoire de cohabitation avec l'espèce, la colonie résidente de la Sablière Lannoy a trouvé falaises à son goût à Châtillon.

Afin de fournir abris et reposoir pour reptiles et amphibiens, des pierriers ont été mis en place à proximité directe des mares nouvellement créées aux Calcaires de la Sambre.

Les mois à venir verront la mise en place de substrat pour le transfert de pelouses pionnières et de nouveaux abris pour les reptiles et amphibiens.

COMMUNICATION

Divers supports de communication ont été produits autour du projet, tels que :

- une brochure de présentation générale du projet, visant à promouvoir les objectifs du projet, les habitats et les espèces ciblées et les actions ;
- une exposition itinérante composée de trois panneaux portables. Toutes les occasions seront prises pour installer nos roll-ups avec quelques dépliants !

Plus d'infos : www.lifeinquarries.eu

LIFE IN QUARRIES : FEEDBACK DU WORKSHOP INITIAL

Organisé conjointement avec la société Sibelco, le 1^{er} workshop du projet LIFE in Quarries s'est déroulé le 4 mai à la FEB Bruxelles.

Le workshop initial du projet LIFE in Quarries avait pour objectif de rassembler des informations et des retours d'expérience en matière de gestion des habitats et des espèces pionnières. Cet événement s'adressait à toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion de la biodiversité, issues des institutions publiques, de l'industrie extractive, des institutions de recherche et des organisations non-gouvernementales.

Tout au long de la journée, les interventions d'une quinzaine d'experts ont permis de rassembler de précieuses informations et des retours d'expérience qui ont suscité des échanges dynamiques concernant la gestion dynamique d'habitats temporaires et d'espèces protégées en carrières et les implications légales qui y sont liées.

Vous pouvez retrouver les supports de présentation sur le site web du projet LIFE in Quarries (<http://www.lifeinquarries.eu/documents>)



► ECONOMIQUE

La FEB a réuni autour de la table ses différentes fédérations sectorielles et adresse un message fort concernant les mesures à prendre pour améliorer nos politiques de mobilité

Interview d'**Olivier Van der Maren**, Executive Manager, et de **Nicolas Coomans**, Attaché, FEB
Membres du Centre de Compétence Développement Durable et Mobilité de la FEB



O. Van der Maren,
Executive Manager, FEB



Nicolas Coomans,
Attaché, FEB

Le 1^{er} mars dernier, la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) présentait à la presse sa vision de la mobilité pour la Belgique. Son but : sensibiliser le monde politique, les entreprises et les citoyens à la nécessité d'un plan concerté et ambitieux en matière de mobilité et de logistique. Une telle vision doit contribuer à la compétitivité des entreprises, au bien-être des citoyens et à la réalisation de nos objectifs environnementaux. Messieurs Olivier Van der Maren et Nicolas Coomans, membres du Centre de Compétence Développement Durable et Mobilité de la FEB, nous en expliquent les grandes orientations.

Pourquoi avez-vous développé cette vision de la mobilité ?

OVM : Il y avait clairement urgence : il ne se passe pas un jour sans que l'on n'entende parler de problèmes de mobilité. La congestion et la pollution qui en résultent nuisent à la compétitivité de nos entreprises et au bien-être des citoyens. A titre d'illustration, l'OCDE a estimé que la congestion causait une perte annuelle de près de 8 milliards d'euros en Belgique, soit 2% de notre PIB. La FEB a donc décidé de réunir autour de la table ses différentes fédérations sectorielles et d'adresser un message fort concernant les mesures à prendre pour améliorer nos politiques de mobilité.

Quels sont les éléments-clés de votre vision ?

OVM : Tout d'abord, il faut se rendre compte qu'une seule mesure ne suffira pas à résoudre les problèmes de mobilité en Belgique. C'est pourquoi nous avons développé un plan global, comprenant 15 leviers, eux-mêmes déclinés en 50 mesures. La gouvernance est également essentielle : la mobilité en Belgique est répartie entre différents niveaux de pouvoir qui ne coopèrent pas suffisamment. A titre d'exemple, les ministres fédéral et régionaux de la mobilité ne se sont pas réunis une seule fois entre 2012 et 2015. Il est donc crucial que soit développé un plan interfédéral soutenu par les différentes autorités du pays.

Le dossier des « tunnels bruxellois » a fait la une de l'actualité il y a quelques mois. Quelles solutions la FEB propose-t-elle ?

NC : Nous devons résolument investir plus dans nos infrastructures. Pour la période 2010-2013 seulement 2,4% du PIB ont été

« Notre vision se veut pleinement co-modale. Cela signifie que chaque mode de transport a son rôle à jouer en fonction de ses caractéristiques propres »

consacrés aux investissements dans l'infrastructure. C'est bien moins que dans les pays voisins. La priorité est d'instaurer un asset management de qualité, c'est-à-dire d'assurer l'entretien des infrastructures de transport existantes. Outre cette gestion, de simples « quick wins » permettent d'obtenir des améliorations significatives en matière de mobilité. La synchronisation des feux de circulation, le réaménagement de certains carrefours et échangeurs et la séparation du trafic local et du trafic de transit sont quelques mesures très efficaces en la matière. Par ailleurs, nous prônons l'aménagement de certains chaînons manquants (« missing links ») qui sans augmenter drastiquement la capacité du réseau permettraient néanmoins des gains substantiels en termes de fluidité de la circulation.

Vos détracteurs craignent qu'une augmentation de la capacité induise un effet d'aspiration de nouveaux trafics et aggrave donc les problèmes...

NC : Il est vrai qu'aucune infrastructure ne peut absorber une augmentation infinie du trafic. C'est pourquoi la FEB estime qu'en parallèle, il est nécessaire de jouer sur la demande de transport. En particulier, nous plaçons pour l'instauration d'une taxe kilométrique intelligente pour l'ensemble des véhicules. On passerait ainsi d'une fiscalité basée sur la possession (taxe de mise en circulation) à une fiscalité basée sur l'usage, avec pour résultat une utilisation plus réfléchie des véhicules. La taxe kilométrique pour poids-lourds entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier, est malheureusement une occasion manquée car elle ne concerne qu'une minorité des véhicules en circulation. Nous estimons enfin que les entreprises ont aussi leur rôle

à jouer, et nous encourageons celles-ci à mettre en place des mesures optimisant la mobilité des travailleurs et à réfléchir entre autres au budget mobilité, au télétravail et aux horaires flottants.

D'autres critiques déplorent que votre vision de la mobilité se focalise principalement sur le transport routier. Etes-vous d'accord avec ce constat ?

NC : Pas du tout. Notre vision se veut pleinement co-modale. Cela signifie que chaque mode de transport a son rôle à jouer en fonction de ses caractéristiques propres. Pour les trajets entre les grandes villes, et dans les zones densément peuplées, le train est le moyen de transport durable de prédilection. La finalisation du R.E.R. est dans ce cadre une priorité. Hors des grands axes, le train ne se justifie pas autant, et nous voyons un rôle plus important pour le bus. Enfin, des modes de transport plus individualisés – voiture, co-voiturage, minibus – seront privilégiés dans les zones peu peuplées, tout en garantissant un service public de qualité. Tout cela sans oublier le vélo, qui est un moyen de locomotion idéal pour les courts trajets. Pour le transport de marchandises, nous sommes également convaincus que le train et le bateau restent sous-exploités car ce sont des moyens de transport plus durables et économes sur les longues distances et pour les gros volumes.

Quels sont les « next steps », maintenant que la vision est publiée ?

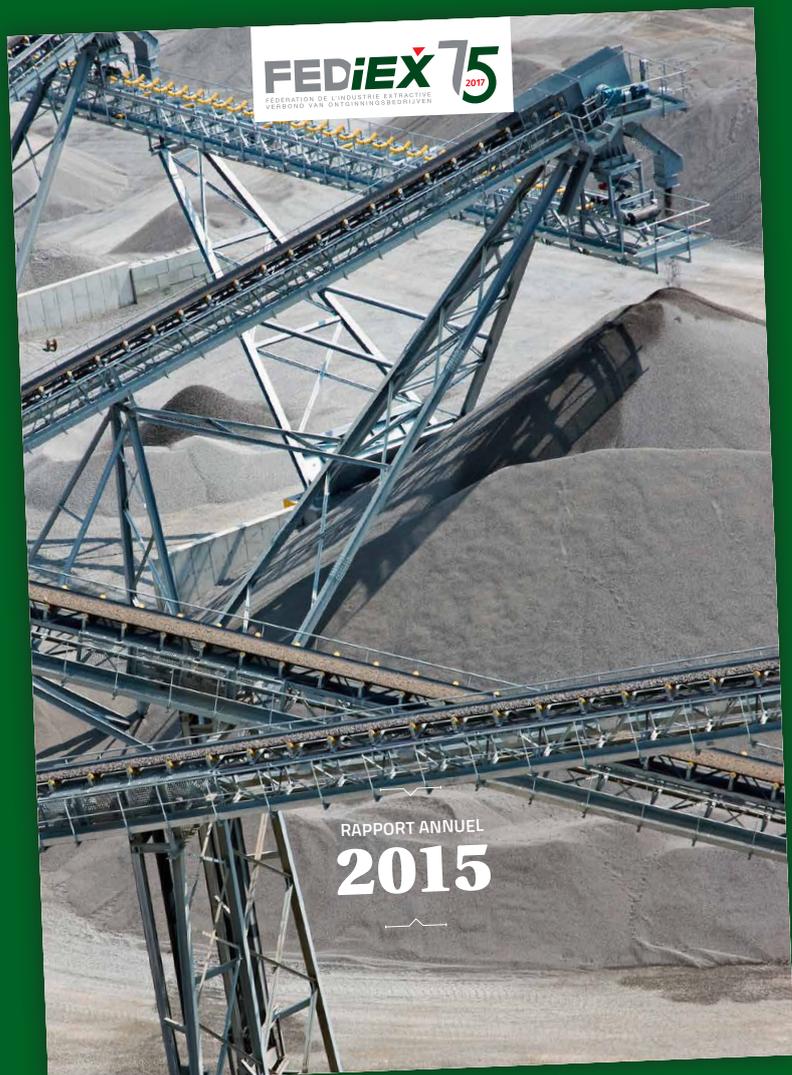
OVM : Nous souhaitons que la vision bénéficie d'un réel soutien de la part de tous les acteurs de la société. Le 25 avril dernier, nous avons organisé un séminaire interactif rassemblant des entreprises, des représentants de la société civile et des mandataires politiques – nous avons eu un débat avec des représentants de 8 partis politiques – afin de récolter leurs réactions. Ensuite, l'essentiel sera de mettre en œuvre les différentes mesures de la vision. Il est temps d'agir !

► COMMUNICATION

Le Rapport annuel 2015 de FEDiEX est paru !

Outre le contexte économique et la conjoncture du secteur carrier, vous lirez au fil des pages de ce rapport annuel, que beaucoup de défis ont été pris en charge par Fedieux au profit de ses membres : réduction de l'impact des prélèvements kilométriques pour le secteur, signature d'une charte avec l'UPTR, confirmation des mesures spécifiques aux exploitations de carrière dans le futur CoDT, signature d'une nouvelle charte sectorielle « Carrières & Biodiversité », participation active aux mesures sociales adoptées en 2015, rédaction d'une brochure d'accueil « prévention et sécurité » sectorielle. Mais nous vous laissons découvrir tout cela et vous invitons à télécharger le rapport annuel 2015 sur le site de Fedieux : www.fedieux.be

Une version papier peut également être obtenue sur simple demande au + 32 (0)2/511.61.73 ou info@fedieux.be



► SÉCURITÉ

Le nouveau Service Réglementation et Sécurité en visite en carrière

La mise sur le marché, la fabrication, l'emmagasinage, la détention, la vente, le transport et l'emploi des produits explosifs sont des compétences de la Direction générale Qualité & Sécurité du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie.

Parmi les produits explosifs, on retrouve les explosifs à usage civil, qui sont utilisés en carrières pour l'abatage de roche massive par tirs de mines.

Le contrôle de ces matières dans les carrières en Wallonie est confié au Service Contrôle Sud. L'établissement de la réglementation ad hoc était quant à elle du ressort du Service Central des Explosifs, qui a récemment fusionné avec le Service Sécurité des Consommateurs pour former le nouveau Service Réglementation & Sécurité.

Compte tenu de cette nouvelle structure et de l'implication de nouveaux interlocuteurs, Fediex a organisé une rencontre entre les membres de son GT Explosifs

et divers représentants du Service Public Fédéral. Nous avons pu ainsi accueillir M. Geert De Poorter, Directeur Général de la DG Qualité & Sécurité, Mme Maries Merken, Conseillère et cheffe du nouveau Service Réglementation & Sécurité, Mme Sybille Mazay, Attachée de ce service et secrétaire du Forum fédéral de concertation des Explosifs et M. Wim Libaers, Attaché de ce service, dans le nouveau Laboratoire Central de Sagrex à Quenast.

Cette invitation ayant pour but principal de nouer connaissance pour les matières liées aux explosifs à usage civil, ce fut aussi l'occasion de présenter les spécificités de l'industrie extractive en Belgique, dont certaines préoccupations autres que les explosifs sont également des compétences de la DG Qualité & Sécurité (normalisation des produits, agrément dans la construction, plateau continental, ...).

La législation en vigueur pourrait être améliorée pour une meilleure efficacité et une simplification administrative, tant pour l'Administration que pour l'industrie.





La rencontre a permis d'initier une discussion sur divers points de la réglementation belge actuelle, dont certains aspects datent parfois des années '50. Ainsi, la législation en vigueur pourrait être améliorée pour une meilleure efficacité et une simplification administrative, tant pour l'Administration que pour l'industrie. Par exemple, l'usage de détonateurs électroniques doit encore faire l'objet d'une dérogation de nos jours, alors que leur utilisation permet une plus grande sécurité, une meilleure qualité de tir, une meilleure gestion des nuisances, et accroît les aspects liés à la sûreté des artifices de tir.

De même, nos membres ont pu présenter les efforts qui ont été réalisés dans le cadre de l'entrée en application de la Directive



Traçabilité des Explosifs à usage civil en 2015, mais aussi les points pour lesquels il existe une superposition avec la législa-

tion belge qui était déjà en vigueur (et qui était déjà une des plus poussées en matière de traçabilité des explosifs en Europe).

La discussion a été suivie d'une visite de la carrière de Quenast où un tir de mines était programmé, plus particulièrement de son dépôt, et du Laboratoire Central de Sagrex.

► TECHNIQUE

Le Centre Terre & Pierre (CTP) fête ses 20 ans et inaugure sa nouvelle plateforme « IMPRoVE – Industrial Mineral and Plastic ReVErse processing », unique en Europe !

Opérationnelle depuis février 2016, « IMPRoVE » (Industrial Mineral and Plastic ReVErse processing) a été inaugurée ce vendredi 17 juin, en présence du Ministre-Président de la Wallonie, Paul Magnette, du Député-Bourgmestre de Tournai, Paul Olivier Delannois, du Vice-Recteur de l'UCL en Hainaut, Alain Vas, et un parterre d'environ 260 invités, essentiellement des industriels et partenaires (privés et publics) de R&D du CTP.

Le CTP a également eu l'immense privilège d'accueillir Daniel Gauthier, Membre du directoire du groupe HeidelbergCement et Président et Administrateur délégué de CBR et CEMBUREAU.

M. D. Gauthier a pu donner sa vision sur les enjeux stratégiques du secteur cimen-

tier et de l'extraction pour les 20 prochaines années. Il a pu également mettre en évidence l'outil extraordinaire du CTP et les grandes opportunités de collaboration avec les industriels du secteur.

Cette plateforme, installée au cœur d'une surface de plus de 5.500 m², permet de transformer un matériau à valeur « négative » (déchet industriel ou post-consommation, boue, sol pollué, ...) en une matière première secondaire, à valeur déjà « positive » et qui pourra ensuite constituer la base de la fabrication de nouveaux matériaux, à forte valeur ajoutée, à partir de ces « déchets ». Une plateforme qui s'inscrit parfaitement dans le métier de ce centre de recherche wallon qui développe une véritable expertise en traitement et valorisation des sous-produits industriels et post-consommation.

PARTICULARITÉ ET POINT FORT DE CETTE PLATEFORME :

- La présence sur place de toute une panoplie de techniques de « Mineral processing », incluant notamment : le broyage, le tamisage/criblage, la séparation en voie sèche et en voie humide, la mise en forme, le traitement thermique, l'hydrométallurgie ou encore la flottation ;
- Le fait que la plupart de ces équipements sont de taille « pilote industriel », ce qui permet de tester le schéma opérationnel à grande échelle.



De gauche à droite: Député-Bourgmestre de Tournai, Paul Olivier Delannois, Ministre-Président de la Wallonie, Paul Magnette, Vice-Recteur de l'UCL en Hainaut, Alain Vas

► LA VIE DES SECTIONS

Une nouvelle brochure sur les mortiers à la chaux est disponible !

La Task Force Mortars de EuLA (European Lime Association) a récemment rédigé une brochure sur les mortiers de maçonnerie, enduits intérieurs et extérieurs contenant de la chaux. La Section Chaux de FedieX en a réalisé des traductions en Français et en Néerlandais, qui sont disponibles sur simple demande.

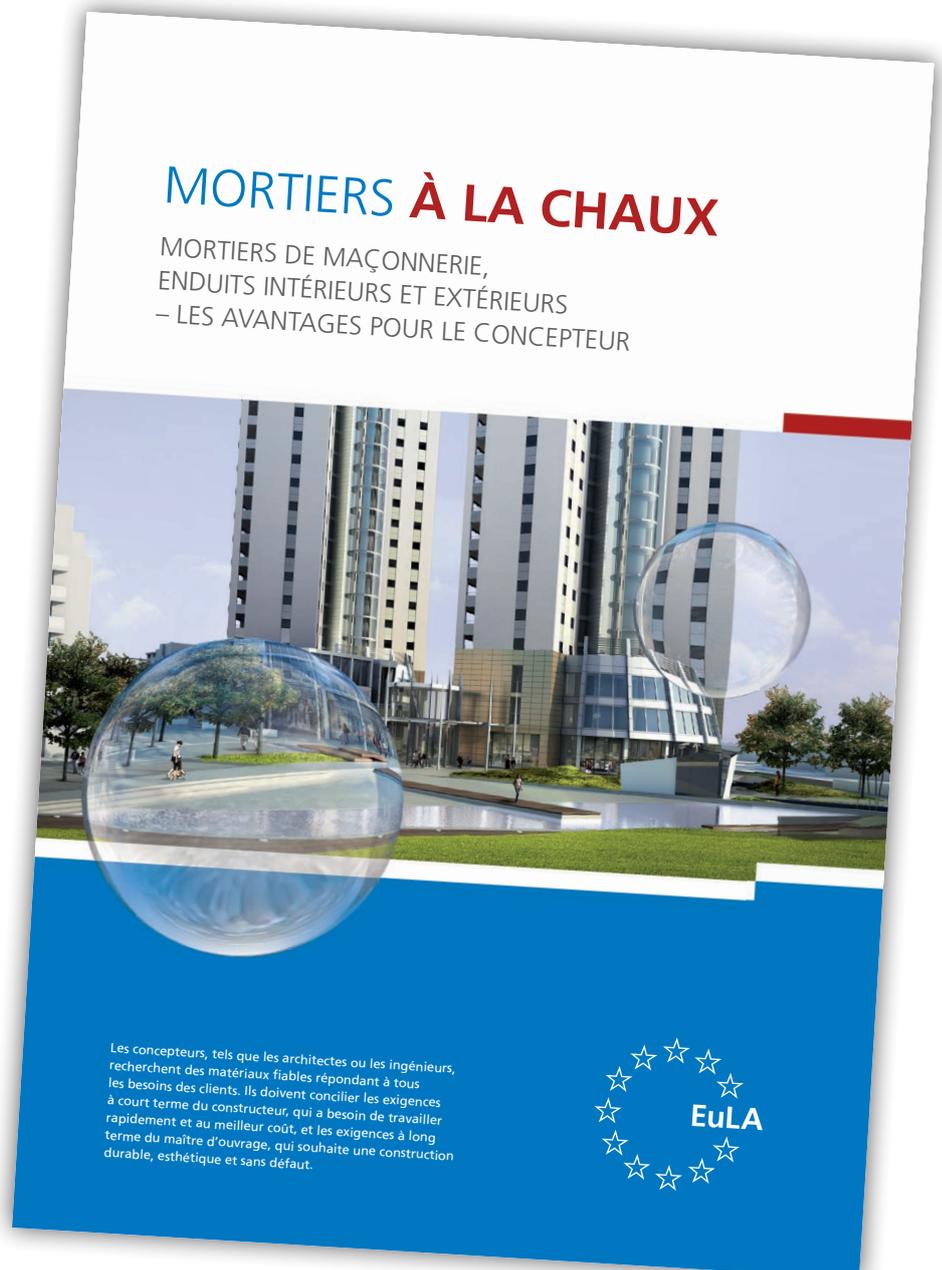
Les propriétés de la chaux permettent en effet de former une liaison uniforme et continue entre le mortier et l'élément de maçonnerie. De plus, sa présence dans le mortier aide à le rendre plus perméable à la vapeur d'eau, permettant ainsi le déplacement de l'humidité, et à lui donner la souplesse nécessaire pour répondre aux contraintes et mouvements divers de la maçonnerie.

Ces propriétés sont développées au sein d'un document général qui est accompagné de six fiches thématiques spécifiques :

- Mortiers de maçonnerie, enduits intérieurs et extérieurs : Avantages pour le concepteur
- Mortiers de maçonnerie, enduits intérieurs et extérieurs : Avantages pour le maître d'ouvrage
- Mortiers de maçonnerie, enduits intérieurs et extérieurs : Avantages pour le maître d'œuvre
- Mortiers de maçonnerie à la chaux : Avantages et recommandations générales
- Enduits intérieurs à la chaux : Avantages et recommandations générales
- Enduits extérieurs à la chaux : Avantages et recommandations générales

Ces fiches reprennent notamment les références normatives, les proportions de différents mélanges ainsi que des recommandations générales, par exemple pour la préparation et l'application.

Ces brochures sont disponibles en Français et en Néerlandais sur simple demande (info@fedieX.be) !



► SOCIAL

Elections sociales 2016 : on prend les mêmes... ?

Par **David Rozenblum**, Conseiller Affaires sociales – Groupement de la Sidérurgie

La procédure des élections sociales a pris fin dans les entreprises. Les services RH chargés de l'accompagnement de ce marathon procédural et des opérations de dépouillement poussent un 'ouf' de soulagement à l'idée de pouvoir reprendre le cours normal de leurs missions.

Au niveau global, pour la Belgique entière donc, les premiers résultats communiqués par le Ministre de l'Emploi et par certains organismes sociaux donnent une impression de déjà-vu.

Que retenir ?

- L'ordre d'importance entre les organisations reste identique : la CSC garde son leadership (51%) suivie de la FGTB (35%), l'organisation libérale fermant la marche (12%) ;
- Comme en 2012, la CGSLB peut se targuer d'être celle des trois organisations qui progresse significativement puisqu'elle gagne plus de 2%, ce pourcentage de progression étant proportionnel au tassement des deux autres organisations ;
- Le chiffre le plus impressionnant est sans conteste celui du taux de participation, en baisse de plus de 8% pour les Conseils et de 6% pour les Comités par rapport à 2012.

Ces données nécessitent toutefois d'être confrontées à l'analyse détaillée (ventilation sectorielle notamment) qui sera publiée par le SPF Emploi au mois de septembre.

Après la communication des premiers résultats et les séances d'autosatisfaction des organisations syndicales (l'une progresse, l'autre se consolide et la troisième reste première), il y a la réalité du terrain. Pour les entreprises, ces premiers résultats



David Rozenblum, Conseiller Affaires sociales, Groupement de la sidérurgie

globaux sont éloignés de leur situation individuelle. Dans certains cas, l'entreprise sera confrontée à de nouveaux rapports de force et parfois à des inimitiés nées de transferts de candidats ou de voix, entre les organisations ; dans d'autres, elle devra composer avec l'arrivée de nouvelles personnalités moins familiarisées voire inexpérimentées dans l'exercice d'un mandat syndical.

Reste maintenant, l'après-élection et les inévitables discussions dont celle relative aux crédits d'heures liés à l'exercice des mandats, sans compter les questions liées à l'attitude des nouvelles délégations face aux mouvements sociaux en cours et annoncés pour l'automne.

Au final, les élections passent mais l'aspiration fondamentale des entreprises ne change pas : celle d'un climat social constructif et stable, contribuant positivement à leur développement.

ELECTIONS SOCIALES : LES RÉSULTATS POUR LES SOUS-COMMISSIONS PARITAIRES DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE (SCP 102 POUR LES OUVRIERS)

En ce qui concerne les résultats des élections sociales au sein des sous-commissions paritaires de l'industrie extractive (SCP 102 ouvriers), le constat suivant peut être dressé :

- Forte progression de la FGTB en SCP 102.09
- Double tendance en SCP 102.03 : Forte progression de la CSC sur deux sites et forte progression de la FGTB sur un autre
- Régression de la FGTB et nette progression des libéraux en SCP 102.01
- De manière générale, la FGTB progresse de 4,2 % par rapport à 2012, la CSC régresse de 7,9 % et la CGSLB progresse de 3,6 %.

Source FEDIEX, sur base des résultats communiqués par ses membres au 08.06.2016



Sablères Lannoy

Agenda

DU 27 AU 30/06/2016 – DE 8H30 À 17H

Formation de chef-mineur
en carrière

Renseignements auprès de :
contact@gbee.be – 02/511.61.73

Lieu : La Défense – Département Génie
rue de Dave 270 – 5100 Jambes

21/10/2016 – DE 9H À 17H

Journée Technique
Sécurité Fediex

(Réservée aux membres de Fediex)

Thème : La circulation à pieds et accès aux engins

Renseignements et inscription auprès de :
h.vandenhoute@fediex.be – 02/511.61.73

Lieu : Carmeuse – Carrière d'Aisemont